



**ACADÉMIE
DE NORMANDIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure



CONSEILS POUR BIEN DEBUTER À L'ECOLE MATERNELLE

concepteurs :
les PEMF maternelle
et mission maternelle 27



CONSEILS POUR BIEN DEBUTER A L'ECOLE MATERNELLE

Gestes professionnels essentiels à l'école maternelle	4
Valeurs de la République	4
Sécurité physique et physiologique	4
Sécurité affective	4
Sécurité intellectuelle et accompagnement des apprentissages	5
Qualité de la relation enseignant-élève	5
Le poster des postures « enseignantes »	6
Les outils de préparation de la classe en maternelle	7
Les programmes	7
La programmation à l'année	7
La progression des apprentissages par domaine	8
La séquence	8
<i>Plan de séquence</i>	9
La séance	10
<i>Fiche de préparation détaillée de séance</i>	11
La compétence	12
L'objectif pédagogique	12
Le cahier d'appel	13
Le cahier journal	13
La grille d'observation et d'évaluation	13
Les modalités de travail	15
Le regroupement : apprendre ensemble et vivre ensemble	15
Des ateliers pour varier les situations d'apprentissage	15
<i>L'atelier dirigé</i>	15
<i>L'atelier semi-dirigé</i>	15
<i>L'atelier autonome</i>	15
<i>L'atelier libre</i>	16
Des modalités modulables	16
<i>Quelques exemples</i>	17
L'évaluation à l'école maternelle	18
4 outils nationaux	18
2 outils départementaux	18
Ce que dit le BO Décret de 2015	18
Le carnet de suivi selon Eduscol	18
3 formes d'évaluation	18
Pour qui ? Pourquoi ?	18

Qui évalue ?	18
Comment ?	18
<i>Quelques exemples</i>	19
La gestion du temps	21
Le temps de l'enseignant	21
<i>Préparer sa classe</i>	21
<i>Respecter le programme de l'école maternelle</i>	21
<i>Structurer les temps d'apprentissages : l'emploi du temps</i>	21
<i>Anticiper</i>	21
Le temps de l'élève	22
<i>L'emploi du temps adapté aux besoins des élèves</i>	22
<i>Ritualiser la journée</i>	22
<i>Développer l'autonomie</i>	22
<i>Le sablier ou le timer</i>	22
L'aménagement de la classe	23
Une école qui tient compte du développement de l'enfant	23
Repenser un aménagement et prendre en compte les besoins	23
Les bénéfices	23
<i>Les bénéfices pour les élèves</i>	23
<i>Les bénéfices pour l'enseignant</i>	24
La conception des espaces: un choix pédagogique de l'enseignant	24
<i>La structuration de l'espace</i>	24
<i>Les différents espaces d'apprentissage possibles en maternelle</i>	24
L'ATSEM et l'enseignant: une relation collaborative au service du groupe classe	26
Responsabilités des ATSEM	26
Les 3 fonctions des ATSEM	26
Conditions de réussite d'un atelier confié à l'ATSEM	27
Le rôle de l'AESH	28
Quel type d'accompagnement ?	28
Les fonctions de l'AESH	28
Les domaines d'intervention de l'AESH	28
La coopération enseignant / AESH	28
Les réunions obligatoires	29
Qui est responsable de l'AESH ?	29
La position de l'AESH vis à vis de la famille de l'élève	29
L'emploi du temps de l'AESH	29

Gestes professionnels essentiels à l'école maternelle

Les gestes professionnels spécifiques à l'école maternelle visent à assurer la sécurité des élèves sur les plans physique, affectif et intellectuel, tout en favorisant leurs apprentissages et leur développement. L'enseignant doit faire preuve d'un comportement et d'un parler professionnel modélisant qui répond aux exigences du métier. La qualité de la relation enseignant/élève agit sur le climat de classe et les apprentissages.

Selon Viviane Bouysse IGEN honoraire, les 2 missions de l'école maternelle sont d'encourager et soutenir le développement de l'enfant en répondant à ses besoins et lui permettre d'acquérir les connaissances et compétences nécessaires pour une entrée sereine au CP.

Valeurs de la République

Il est essentiel de veiller à respecter et faire respecter les valeurs de la République, notamment la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité et l'absence de discrimination. Quel que soit l'enfant ou le parent auquel vous vous adressez, quelle que soit la circonstance, politesse, calme, niveau correct de langage et propos mesurés relèvent de votre rôle éducatif, qui consiste à être un modèle sur lequel vos élèves pourront s'appuyer.

Sécurité physique et physiologique

- Avoir les coordonnées des responsables légaux.
- Vérifier si les élèves ont des PAI ou des allergies, les afficher.
- Remplir le cahier d'appel en début de chaque demi-journée et le laisser toujours accessible et à la même place (y accéder rapidement en cas de besoin).
- Veiller au bon état du mobilier et du matériel.
- Proposer des espaces assez grands permettant une circulation fluide.
- Se placer pour avoir une vue d'ensemble sur tous ses élèves.
- Être vigilant sur les temps de transition et les sorties de classe.
- Anticiper la localisation des adultes dans la classe.
- Anticiper les besoins de surveillance en récréation et d'aide en séance d'activité physique. Il est important de ne pas avoir plus d'endroits nécessitant une surveillance que d'adultes disponibles.
- La communication avec l'ATSEM est essentielle concernant l'organisation et les objectifs, en rappelant que l'enseignant reste responsable du groupe.
- Bouger est un besoin premier chez les enfants ; il est important de considérer que les enfants sont davantage disponibles pour les apprentissages s'ils peuvent bouger autant que de besoin, notamment en séance d'activité physique.
- Aérer les classes au sens propre et figuré en évitant qu'elles soient encombrées de meubles.

Sécurité affective

- Accueillir chaque élève individuellement le matin avec un mot gentil, un geste protecteur, un sourire et de la douceur.
- Instaurer une ambiance sereine en aménageant les espaces de manière réfléchie, en assurant un rangement soigné.
- Réguler les accès aux différents espaces.
- Se déplacer pour réguler les déviances au lieu de crier.
- Expliciter les émotions et les comportements pour favoriser la compréhension mutuelle et aider les élèves à comprendre l'école.
- Expliciter les comportements attendus tout au long de la journée.

- Utiliser la communication non verbale de manière positive : regard, main sur l'épaule, modulation de la voix, encouragements visuels.
- Adopter un langage précis, une articulation nette et un débit lent, en utilisant le pronom « nous ».
- Expliciter les actions des élèves et les encourager à le faire.
- Accorder de l'attention à chaque enfant et lorsqu'il s'adresse à l'adulte, en étant rassurant et en créant un sentiment d'appartenance au groupe.
- Éviter les cris et la colère, qui provoquent la sidération et empêchent la réflexion. Il est préférable de parler clairement, d'expliciter la situation et d'amener l'élève à changer d'attitude ou à réparer ses erreurs.
- Faire preuve d'un comportement et d'un parler professionnel modélisant qui répond aux exigences du métier. La qualité de la relation enseignant/élève agit sur le climat de classe et les apprentissages. C'est un cercle vertueux.

Sécurité intellectuelle et accompagnement des apprentissages

- Instaurer des silences pour encourager la réflexion : accorder aux élèves le temps nécessaire pour réfléchir et formuler leurs réponses.
- Encourager les élèves en valorisant leurs efforts et leur travail, en formulant des observations basées sur des faits, et en les incitant à persévérer.
- Expliciter les enjeux des apprentissages et tisser des liens avec les apprentissages précédents.
- Planifier le travail en détaillant les étapes et en réalisant des démonstrations si nécessaire.
- Faire reformuler les consignes par les élèves les plus fragiles.
- Apporter des encouragements visuels ou verbaux tout au long de la journée et recentrer les élèves qui se découragent.
- Mener des bilans de séance en demandant aux élèves ce qu'ils ont appris et en les incitant à verbaliser leurs procédures et stratégies.
- S'appuyer sur les productions des élèves (justes et erronées) lors des bilans.
- Anticiper les traces écrites et inciter les élèves à s'y référer.
- Organiser les affichages par domaines et en établissant des règles claires, affichées et comprises.
- Proposer des situations de recherche dans tous les domaines, en laissant aux élèves le temps de chercher par eux-mêmes et en évitant d'induire les réponses.
- Orienter les élèves vers des outils adaptés et les aider à verbaliser leurs stratégies.
- Anticiper les outils et les étayages langagiers nécessaires.
- Observer constamment les élèves, tant sur le plan comportemental que sur celui des apprentissages, en utilisant des grilles d'observation.
- Veiller à faire acquérir le lexique précis nécessaire pour expliquer le monde et l'activité cognitive.

Qualité de la relation enseignant-élève

La qualité de la relation enseignant/élève est déterminante pour le climat de classe et les apprentissages, et se base sur la confiance. Le sentiment de compétence est lié à la qualité de cette relation. Les compétences relationnelles de l'enseignant sont essentielles pour favoriser la réussite scolaire.

Source: <https://www.reseau-canope.fr/notice/bien-debuter-en-maternelle>

Les postures « enseignantes » POSTERS 91



La posture adoptée par l'enseignant face à sa classe va avoir une grande influence sur l'apprentissage des élèves. Ce geste professionnel, à la fois spontané et très élaboré puisqu'il découle de choix pédagogiques fondamentaux, est crucial dans l'enseignement.

Une posture est une manière cognitive et langagière de s'emparer d'une tâche. En fonction des obstacles et des difficultés qui se présentent tant du point de vue des élèves que des savoirs, l'enseignant s'en empare de façon différente.



1

La posture de contrôle

Elle vise à mettre en place un certain cadrage de la situation : par un pilotage serré de l'avancée des tâches, l'enseignant cherche à faire avancer tout le groupe en synchronie.

2

La posture d'accompagnement

Le maître apporte une aide ponctuelle, en partie individuelle, en partie collective, en fonction de l'avancée de la tâche et des obstacles à surmonter. Cette posture, à l'opposé de la posture n°1, ouvre le temps et le laisse travailler. L'enseignant évite de donner la réponse, voire d'évaluer. Il provoque des discussions entre les élèves, favorise la recherche des références ou outils nécessaires. Il se retient d'intervenir, observe plus qu'il ne parle.

3

La posture de lâcher-prise

L'enseignant assigne aux élèves la responsabilité de leur travail et l'autorisation à expérimenter les chemins qu'ils choisissent. Cette posture est ressentie par les élèves comme un gage de confiance. Les tâches données sont telles qu'ils peuvent aisément les résoudre seuls ; les savoirs sont instrumentaux et ne sont pas verbalisés.

4

La posture d'enseignement

L'enseignant formule, structure les savoirs, les normes, en fait éventuellement la démonstration. Il en est le garant. Il fait alors ce que l'élève ne peut pas encore faire tout seul. Ses apports sont ponctuels et surviennent à des moments spécifiques mais aussi lorsque l'opportunité le demande. Les savoirs, les techniques sont alors nommés. La place du métalangage est forte.

5

La posture dite du « magicien »

Par des jeux, des gestes théâtraux, des récits frappants, l'enseignant capte momentanément l'attention des élèves. Le savoir n'est ni nommé, ni construit, il est à deviner.

6

La posture de contre-étayage

Variante de la posture de contrôle, le maître pour avancer plus vite, si la nécessité s'impose, peut aller jusqu'à faire à la place de l'élève.

Références:

Dominique Bucheton



<http://neo.ens-lyon.fr/neo/formation/analyse/les-postures-enseignantes>



Dominique Bucheton et Yves Soulé, « [Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées](#) », Éducation et didactique, vol. 3 - n°3 | Octobre 2009.



<http://ressources-ecole-inclusive.org/>

Les outils de préparation de la classe en maternelle

Enseigner en maternelle nécessite:

- une compréhension approfondie des programmes,
- la conception et la rédaction de la programmation, de la progression, de séquences et de séances ainsi que le cahier journal.

Voici les éléments essentiels de la préparation de classe, illustrés par des exemples concrets.

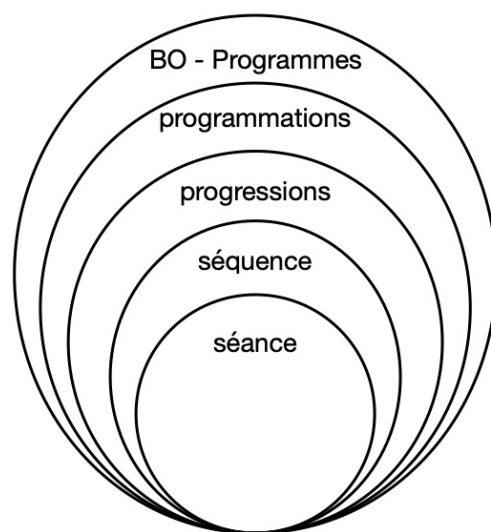
Les programmes

Ils sont organisés autour des grandes composantes de l'enseignement et établissent une liste de notions à faire étudier. Ils ne se préoccupent pas de l'ordre selon lequel ces activités sont menées dans la classe.

En maternelle, ils sont articulés autour de cinq domaines d'apprentissage :

1. Développer et la structurer le langage oral et écrit
2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques
4. Acquérir les premiers outils mathématiques
5. Explorer le monde

Il est essentiel de s'approprier ces programmes pour vos enseignements.



La programmation à l'année

C'est la répartition des activités prévues dans le temps (par période de vacances, par trimestre ou pour l'année, par cycle) en référence au BO.

Souvent, le terme programmation est utilisé en équipe pour évoquer la répartition des activités qui seront proposées aux élèves. On rencontre souvent des « programmations de contes traditionnels » travaillés sur les 3 ans de l'école, ou des « programmations d'activités physiques ».

MS - Programmation des activités physiques					
	Période1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
Programmation	Lundi: le parcours Mardi: Orientation dans l'école Jeudi: rondes et jeux dansés Vendredi : ateliers de lancers	Lundi: le parcours Mardi: activités gymniques au gymnase Jeudi: rondes et jeux dansés (pour le spectacle de Noël) Vendredi: ateliers de sauts	Lundi: le parcours Mardi: Piscine Jeudi: Jeux collectifs Vendredi: ateliers de course	Lundi: le parcours Mardi: Orientation dans la cour de l'école Jeudi: Jeux collectifs Vendredi: ateliers ramper, rouler et s'équilibrer	Lundi: le parcours Mardi: Piscine Jeudi: Jeux collectifs Vendredi: Danse de création (pour le spectacle de fin d'année)

La progression des apprentissages par domaine

C'est l'organisation des apprentissages dans un ordre logique et progressif pour aborder les différentes notions d'un domaine. On va des connaissances les plus simples au plus complexes. Elles s'inscrivent en termes d'objectifs et se déclinent ensuite sous la forme d'un plan de séquence.

MS - Progressions des activités physiques : les jeux collectifs			
objectif de l'année: Reconnaître son appartenance à un groupe, identifier les différents rôles pour instaurer les premières collaborations afin d'atteindre un but donné.			
	Période 3	Période 4	Période 5
Progression	Réalisation d'une action individuelle simple sans opposition : tous avec le même rôle. Découverte progressive de la notion d'équipe. ex: le parachute, les déménageurs (jouer seul), la rivière aux crocodiles (un adulte est le crocodile), les lapins dans leur terrier	Participation à des jeux : les joueurs ont des droits, des devoirs ou des intentions différentes. Découverte de la notion de partenaire. ex: les déménageurs (jouer à deux en relais en évitant les pièges), minuit dans la bergerie (des élèves sont les loups).	Coopération avec des partenaires pour atteindre un but opposé à celui de l'autre équipe. Opposition directe, statuts différenciés. ex: les déménageurs (jouer en équipe contre une autre équipe), les balles brûlantes.

La séquence

La séquence est généralement définie comme un ensemble structuré de séances ordonnées et enchaînées. Elle doit être conçue comme une progression permettant à chaque étape d'assurer la réussite du plus grand nombre d'élèves. Pour cela, elle intègre des éléments de différenciation et ajuste les variables pédagogiques afin de répondre aux besoins de chacun.

Organisation d'une séquence pédagogique

1. **Évaluation diagnostique** : Vérifier que les prérequis sont maîtrisés afin d'aborder la séquence dans de bonnes conditions.
2. **Phase ou séance de découverte / lancement / recherche** : Plonger les élèves dans une situation concrète pour susciter leur curiosité et amorcer la réflexion.
3. **Phase ou séance de structuration et d'institutionnalisation** : Expliciter les apprentissages visés et poser les bases théoriques nécessaires à la compréhension. Initier le début de la trace écrite.
4. **Phase ou séance d'entraînement** : Proposer divers exercices et manipulations permettant aux élèves de s'exercer et de consolider leurs acquis.
5. **Phase ou séance de structuration et d'institutionnalisation (approfondissement)** : Revenir sur les notions abordées, formaliser les apprentissages et finaliser la trace écrite.
6. **Phase ou séance de remédiation** : Accompagner les élèves en difficulté en reprenant les notions non assimilées lors des séances précédentes.
7. **Phase ou séance d'observation et d'évaluation** : Bien que l'observation des élèves soit continue grâce à une grille d'analyse, cette phase permet d'évaluer, en fin de séquence, le degré de maîtrise des notions, les stratégies mises en œuvre, ainsi que les difficultés et progrès de chacun.
8. **Phase ou séance de transfert** : Amener les élèves à réinvestir leurs acquis dans de nouvelles situations.

Bilan et ajustement de la séquence

Le meilleur bilan d'une séquence repose sur l'adaptation ou la réécriture des fiches de préparation ainsi que sur l'ajout éventuel de séances ou d'étapes supplémentaires. Dès la maternelle, il est essentiel d'anticiper un temps de systématisation et d'institutionnalisation. La répétition d'exercices, en favorisant la consolidation des acquis, joue un rôle clé dans l'ancrage des notions et des démarches sur le long terme.

cf fiche de séquence

Plan de séquence

PLAN DE SEQUENCE	
Titre de la séquence	
Domaines : se référer aux 5 domaines des programmes. En maternelle, travailler 2 domaines en même temps n'est pas rare. le domaine est inclus dans tous les plans de séquence.	
Ce qui est attendu des enfants : Les programmes de 2025 permettent aisément de formuler les attendus par âge des élèves.	
Objectifs généraux de la séquence : Exemple : « Améliorer la motricité et la coopération par un jeu collectif demandant des déplacements rapides et la manipulation d'objets : <i>les déménageurs</i> . » Les objectifs généraux doivent être atteignables en fin de séquence. Ils ne doivent pas être trop larges, comme « Apprendre à coopérer », qui nécessite un travail à long terme et varie selon les enfants. Un objectif doit être évaluable en quelques semaines en fin de séquence.	
Cycle :	Période de l'année scolaire :
Niveau de classe :	Nombre de séances :
Évaluation diagnostique : - Évaluer les acquis : Mesurer les compétences avant un nouvel apprentissage. - Identifier les besoins : Repérer les difficultés pour adapter l'enseignement. - Suivre les progrès : Ajuster la pédagogie pour favoriser l'évolution des élèves. L'évaluation diagnostique est essentielle pour une pédagogie différenciée.	Matériel à prévoir : Matériel pour la manipulation, l'expérimentation mais aussi les supports (cahiers, TBI, tableau), les affichages, les outils d'aide, matériel individuel ou pour deux, collectif, à fabriquer... Pour une séquence, il s'agit surtout d'anticiper le matériel spécifique pour le chercher et si besoin le réserver, le commander, l'emprunter...
Observations / Evaluations: Les grilles d'observation sont à concevoir dès la préparation de séquence.	

Séances / Phases A adapter selon les besoins	Objectifs d'apprentissage :	Activités cognitives de l'élève : Rechercher, expérimenter, dialoguer, réfléchir, appliquer, corriger, répondre, analyser, observer, lire, écrire, écouter, interagir, parler, résoudre...	Ajustements proposés en cours de séquence par l'enseignant/bilans intermédiaires :
Séance 1 découverte / lancement / recherche			
Séance 2 structuration ou d'institutionnalisation 1			
Séance 3 entraînement			
Séance 4 entraînement			
Séance 5 structuration ou d'institutionnalisation / trace écrite			
Séance 6 remédiation			
Séance évaluative			
Séance de réinvestissement			

La séance

Les fiches de préparation de séance peuvent être génériques, pour des activités qui se répètent régulièrement, ou spécifiques à une séance particulière. Elles présentent en détail des phases d'apprentissage ainsi que :

- sa place dans la séquence
- son objectif
- les modalités de travail
- le matériel qui sera nécessaire
- les consignes données
- les attentes de l'enseignant
- le déroulement de l'activité avec les différentes phases de la séance
- le travail de l'élève
- les critères de réussite et d'évaluation

Tous les moments de la journée ne sont pas accompagnés d'une fiche de préparation. Celle-ci est cependant indispensable pour toute nouvelle séance de découverte.

cf fiche de séance

Fiche de préparation détaillée de séance

PREPARATION DE SEANCE	
Titre de la séance	
Domaine(s) :	Durée:
Objectifs spécifiques d'apprentissage :	
Place de la séance dans la séquence : - découverte structuration systématisation - entraînement - réinvestissement - remédiation - observation / évaluation	Organisation, modalités de travail : - en atelier - individuel, autonome - dirigé - semi-dirigé - en groupe - en binôme - travail collectif avec la classe entière
Apprendre ensemble et vivre ensemble : - collaborer et s'entraider - respecter les règles collectives - s'écouter, débattre - être autonome	Objectifs langagiers : - comprendre des consignes, les reformuler - utiliser un vocabulaire adapté à la situation - participer à une conversation
Pré requis :	Matériel :
DEROULEMENT	
Consigne : Critères de réussite : « Vous aurez réussi si....»	
Phase 1 :	
Phase 2 :	
Phase 3 :	
Bilan : « Qu'avez-vous appris? » « Comment avez-vous fait pour réussir? »	
Évaluation / observation prévue:	Prolongements:
Rôle du maître : Présenter, écrire, questionner, poser un problème, relancer, corriger, faire la synthèse, modéliser, encourager, préciser, observer, accompagner, réajuster, faire des liens	Activités cognitives de l'élève : Rechercher, expérimenter, dialoguer, réfléchir, appliquer, corriger, répondre, analyser, observer, lire, écrire, écouter, interagir, parler, résoudre...

La compétence

La compétence est la capacité à mobiliser un ensemble de ressources (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans des situations complexes et variées, pour accomplir une tâche ou résoudre un problème. Cela inclut non seulement les connaissances théoriques, mais aussi la capacité à les appliquer de manière efficace dans des contextes différents. Les compétences sont donc plus globales et transversales que les objectifs. Elles incluent plusieurs savoirs et savoir-faire et se mesurent dans des situations d'application plus complexes, souvent dans un contexte de mise en œuvre sur le long terme.

Exemple de compétence en langage oral : *L'élève est capable de participer activement à une conversation en respectant les règles de communication (écouter, prendre la parole à son tour, poser des questions, reformuler).*

Exemple de compétence en motricité : *L'élève est capable de coordonner ses mouvements pour accomplir une tâche motrice, par exemple, sauter, courir, ou manipuler des objets avec précision.*

L'objectif pédagogique

Un objectif est un résultat précis que l'on souhaite atteindre à la fin d'une séance ou d'une séquence d'apprentissage. C'est une action ou une connaissance spécifique que l'élève doit être capable de réaliser ou de maîtriser à la fin de l'activité.

Un objectif pédagogique doit être :

- Précis : Il doit décrire clairement ce que vous attendez des élèves.
- Mesurable : Il doit permettre d'évaluer si l'objectif a été atteint.
- Adapté à l'âge et aux capacités des élèves : Il doit tenir compte des compétences des enfants en maternelle.

Utiliser le verbe d'action

Commencez par choisir un verbe d'action qui décrit clairement ce que les élèves devront faire. Par exemple :

- Identifier (pour le langage)
- Classer (pour les mathématiques)
- Créer (pour les arts)
- Expliquer (pour les sciences)

Préciser le contenu et indiquer les conditions

Indiquez ce que les élèves doivent apprendre ou accomplir. Cela peut être une compétence, une connaissance ou une attitude.

Si nécessaire, précisez dans quelles conditions l'élève devra réaliser cet objectif. Cela peut inclure le matériel utilisé, le type d'activité, ou le cadre de l'apprentissage.

Exemples de formulations d'objectifs pédagogiques :

- Langage : *À la fin de la séquence, les élèves seront capables de raconter une histoire courte en utilisant au moins cinq phrases complètes.*
- Mathématiques : *À la fin de la séance, les élèves sauront identifier et nommer les formes géométriques de base (cercle, carré, triangle) lors d'une activité de tri. À la fin de la séquence, l'élève pourra résoudre des problèmes simples d'addition (avec les quantités 3 et 4) en utilisant des objets manipulables.*
- Sciences : *Après la promenade, les élèves pourront identifier et nommer au moins trois éléments de la nature (arbre, fleur, insecte) rencontrés.*

L'objectif se concentre sur un aspect spécifique du savoir-faire, tandis que la compétence représente l'ensemble des connaissances et habiletés nécessaires à l'accomplissement de tâches plus complexes.

source: Philippe Perrenoud "Construire des compétences dès l'école" (1997)

Le cahier d'appel

Le cahier d'appel est un document officiel obligatoire garantissant le suivi de la présence des élèves. Il doit être rempli quotidiennement avec rigueur, car il constitue une référence en cas de contrôle administratif ou d'incident. En cas d'évacuation, de sortie scolaire ou d'urgence, le cahier d'appel permet de vérifier immédiatement la présence de chaque enfant. Il doit donc toujours être emporté lors des déplacements hors de la classe.

Le cahier journal

Le cahier journal, parfois appelé carnet de bord, est un outil essentiel de gestion, de réflexion et de communication qui permet aux enseignants de planifier, suivre les activités et les progrès des élèves, et ajuster leur pratique pédagogique. Pour un enseignant débutant en maternelle, il constitue une aide précieuse pour structurer sa journée en articulant l'emploi du temps de la classe avec les préparations de séances. Il facilite également la collaboration avec l'ATSEM. Imprimé chaque jour, il est utilisé tout au long de la journée avant de rester en classe comme référence.

- Planification des activités

Le cahier journal qui est daté et minuté, permet de planifier les activités de manière structurée. Il offre une vue d'ensemble de ce qui sera enseigné chaque jour, facilitant ainsi la préparation du matériel et la gestion du temps.

- Suivi des objectifs

Il sert à noter les objectifs visés pour chaque activité. Cela aide l'enseignant à s'assurer que tous les domaines d'apprentissage sont abordés sur la semaine et que les objectifs pédagogiques sont atteints.

- Organisation du temps

En maternelle, où l'attention des élèves peut être limitée, le cahier journal aide à structurer les moments de la journée (temps de regroupement, ateliers, temps de jeux etc.), ce qui est crucial pour maintenir une ambiance sereine et propice à l'apprentissage.

Dans le cadre de la vie scolaire, des imprévus peuvent survenir (absences, événements spéciaux, etc.). Il permet de garder une trace des modifications apportées et d'adapter le planning en conséquence.

Enfin, le cahier journal précise la place et le rôle des adultes lors des ateliers, facilitant ainsi l'organisation et la planification des interventions.

- Réflexion et ajustement

Le cahier journal offre un espace pour la réflexion. L'enseignant peut y noter ce qui a bien fonctionné et ce qui doit être amélioré. Cela permet d'ajuster les futures activités en fonction des besoins des élèves. Si besoin, les autres enseignants, les remplaçants, les formateurs peuvent consulter le cahier pour savoir ce qui a été fait.

La grille d'observation et d'évaluation

Les grilles d'observation et d'évaluation sont des outils essentiels pour analyser les progrès des enfants, ajuster l'enseignement à leurs besoins et renforcer la communication avec les familles et les collègues. Contrairement aux grilles de pointage, qui servent à suivre l'avancée des ateliers, elles permettent d'objectiver les réussites des élèves ainsi que les stratégies qu'ils mettent en œuvre.

- Évaluation formative

Elles servent d'outil d'évaluation formative structuré car elles sont conçues en même temps que la séquence d'apprentissage. En observant les élèves au travail, l'enseignant peut évaluer l'acquisition des compétences de manière continue, sans attendre une évaluation formelle.

- Suivi des progrès

Elles aident à suivre les progrès et les procédures des élèves au fil du temps. En notant les observations régulièrement, l'enseignant peut repérer les évolutions et les acquis de chaque enfant, ce qui est essentiel pour adapter l'enseignement.

- Identification des besoins individuels

Les grilles permettent d'identifier rapidement les besoins spécifiques de chaque élève. Cela aide à déterminer qui nécessite un soutien supplémentaire, qui peut être challengé davantage, et comment différencier l'enseignement pour répondre aux besoins de chacun.

- Communication avec les familles

Les grilles d'observation sont des outils professionnels propres à l'enseignant et ne sont pas destinées à être diffusées. Cependant, lors des rencontres avec les parents, elles servent de support pour expliquer les progrès de l'enfant, les compétences acquises et les axes d'amélioration. Elles contribuent ainsi à une communication constructive entre l'école et la famille.

- Réflexion sur sa pratique

En utilisant des grilles d'observation, l'enseignant peut également réfléchir sur sa propre pratique. Les données recueillies peuvent l'aider à ajuster ses méthodes, ses ateliers et à mieux répondre aux besoins de la classe.

- Collaboration avec les collègues

Les grilles peuvent servir de base pour des discussions avec d'autres enseignants (RASED, liaison GS-CP) ou des spécialistes. Elles facilitent le partage d'informations et d'analyses, ce qui peut enrichir la pratique pédagogique.

Les modalités de travail

Le regroupement : apprendre ensemble et vivre ensemble

L'espace regroupement doit être accueillant et sécurisant, il vise à créer des liens et partager des temps communs.

Se regrouper pour :

- Les rituels : l'appel, les calendriers, la météo, l'emploi du temps, les responsabilités. Structurants et évolutifs, les rituels posent des repères stables en construisant des savoirs et savoirs faire.
Attention : les rituels ne doivent pas se limiter à l'observation d'un élève en action.
- Les activités ritualisées : jeux de phonologie et de construction du nombre, lexique, dictée à l'adulte, dictée de lettres, de syllabes, essai d'écriture... pour s'entraîner, mémoriser et automatiser ensemble.
- Les passations des consignes : faire le lien avec les apprentissages précédents / comprendre et reformuler
- Le bilan : observation du résultat d'une recherche collective / valider / commenter les réussites.
- L'élaboration d'une trace écrite : structuration des savoirs / institutionnalisation / enseignement de stratégies
- La construction d'une culture commune, susciter curiosité et plaisir : lecture d'histoires / chants / comptines / jeux de doigts
- Motiver et engager les élèves : projet, communication, dictée à l'adulte...
- Pratiquer une activité physique : en motricité

Le regroupement participe à la construction de la **communauté d'apprentissage**. Il a lieu plusieurs fois par jour autour d'objectifs différents.

Un apprentissage **progressif** : en PS éviter les regroupements trop longs et inefficaces. Le passage du « je » au « nous » se fera graduellement.

Des ateliers pour varier les situations d'apprentissage

Quels types d'ateliers ?

L'atelier dirigé

Encadré par l'enseignant, il favorise la reconnaissance de l'erreur comme source d'apprentissage, la coopération et les échanges entre élèves. Il concerne :

- un apprentissage nouveau, une situation de recherche/problème
- une remédiation ou une différenciation
- une observation des procédures / une évaluation

L'atelier semi-dirigé

Préparé par l'enseignant et encadré par l'ATSEM. La présence de l'adulte y est nécessaire sur le plan matériel et/ou pour réguler. Il nécessite d'anticiper la communication avec l'ATSEM sur son rôle. Il concerne :

- une activité d'entraînement, d'automatisation, de réinvestissement

L'atelier autonome

Non encadré mais préparé par l'enseignant. L'élève doit savoir dire ce qu'il doit faire et pourquoi. Sa mise en place nécessite :

- une passation de consignes avec objectifs d'apprentissages,
- anticipation des outils et aides à disposition.

Il ne doit pas mettre l'élève en difficulté. De même l'élève doit être en mesure de valider son travail

et de savoir s'il a réussi ou non. Il concerne :

- une activité d'entraînement, d'automatisation ou de réinvestissement.

L'atelier libre

Correspond à un besoin ou désir de production personnelle / d'entraînement de l'élève : s'investir dans une tâche choisie, utiliser librement du matériel réfléchi en amont, expérimenter. Il permet de travailler à son rythme, de recommencer et concerne :

- les espaces dédiés dans la classe : espace écrivain, mathématiques, sciences, à scénario...
- un plan de travail

Des modalités modulables

Lors de la préparation de classe, une réflexion doit être menée sur la répartition et la variation des modalités de travail.

Le regroupement en demi groupe classe est également possible et peut être utile pour permettre à davantage d'élèves de prendre la parole et mieux observer les productions orales. Il peut se faire :

- A l'occasion de la sieste des PS dans une classe à multi-niveaux.
- Quand l'autre partie de la classe est en activité semi dirigée.

Le groupe de besoin est utilisé ponctuellement et correspond à une difficulté repérée en évaluation. L'effectif y est restreint : sous-groupes, binômes. Il permet de proposer des entrées diversifiées, d'accorder du temps et de rencontrer différentes procédures.

L'activité individuelle **est également indispensable. Elle concerne :**

- Les rituels de civilité, le langage oral lors de l'accueil.
- L'observation des procédures, la différenciation, la remédiation liée à un besoin individuel repéré, l'évaluation fine.

Le temps particulier de l'accueil : L'accueil est un temps charnière de transition entre la famille et l'école au cours duquel l'enfant change de statut. Ce moment doit être individuel, sécurisant, rassurant et évolutif. Il permet également d'interagir avec un groupe restreint. Ce temps ne doit pas excéder 30 minutes.

L'accueil a une visée pédagogique. Il permet :

- Aux élèves de découvrir, explorer, réinvestir, répéter.
- A l'enseignant d'observer, d'interagir, d'écouter, de remédier / différencier.

MODALITÉS DE TRAVAIL

	Classe entière	Groupe		Binômes	Individuel (fiches, jeu, manipulation...)	
		Groupe hétérogène	Groupe homogène		Même tâche	Tâches différentes
Phases de travail	Mise en projet Structuration	Découverte Manipulation Structuration Entraînement Validation Évaluation	Découverte Manipulation Structuration Entraînement Validation Entraînement	Découverte Manipulation Structuration Validation (ou auto-validation) Entraînement	Entraînement Réinvestissement Validation (ou auto-validation) Évaluation	
Avantages	- Rassembler autour d'un projet (élaboration – décision – validation). - Permet de construire l'appartenance à une communauté d'apprentissage	- Animation du groupe plus efficace. - Facilite les interactions entre élèves et avec le professeur. - Dynamise les conflits socio-cognitifs. - Rend possible un travail sur des objectifs ciblés. - Permet la différenciation. - Facilite l'observation fine des évolutions et des stratégies - Permet de travailler des objectifs précis et de les hiérarchiser. - Permet l'imitation	- Permet de travailler sur une difficulté particulière - Permet de centrer son attention sur les élèves fragiles en laissant les élèves experts plus autonomes	- Favorise l'implication sur la tâche. - Favorise l'entraide et la collaboration - Dynamise l'activité	- Favorise la concentration et amène l'élève à se centrer sur une tâche effective. - Permet à chacun de produire un travail observable, identifiable. - Développe l'autonomie. - Aide à l'apprentissage systématisé, à l'appropriation, à l'automatisation	
		- Peut laisser des enfants en retrait si les écarts avec les autres sont trop importants. Mobilise l'enseignant pour un petit nombre d'élèves : nécessite l'autonomie des autres groupes (réflexion nécessaire sur le contenu des ateliers proposés en autonomie)	- Permet de stigmatiser un groupe d'élèves en difficulté.	- risque que l'activité soit prise en charge par un seul enfant laissant l'autre passif	- Favorise l'apprentissage par imitation pour les élèves fragiles - Favorise la différenciation. - Favorise la mise en projet des enfants	
Difficultés	- Mobiliser tout le monde. - Observer et aider les élèves les plus en difficulté.				- Gestion des différences de rythme. - Risque de mettre les enfants en difficulté sur des tâches non comprises donc impossibles à traiter. - Risque de développer une pédagogie sur fiches photocopiées.	- Trouver ou fabriquer du matériel adapté et varié. - Préparation importante. - Pointage délicat des activités effectivement réalisées.
Observations	Nécessité de mettre en place des règles de prise de parole. modalité à faire évoluer selon les âges, inadaptée pour les plus jeunes	En cas d'ateliers avec rotation, ne pas étaler les rotations sur plus de deux jours Adapter la taille des groupes aux besoins des élèves et des activités		Plus bruyant	Attention à ne pas se limiter à cette forme de travail	- Mise en œuvre d'une pédagogie du contrat, du projet individualisé

Pôle maternelle 37 - mars 2018

L'évaluation à l'école maternelle

4 outils nationaux

- Carnet de suivi: outil propre à chaque école, évaluation positive
- Grilles d'observation et d'évaluation de l'enseignant
- Synthèse des acquis de GS: document officiel national qui suit l'élève en élémentaire. Il reflète le niveau de l'élève.
- Les travaux des élèves: traces, photos des productions, enregistrements audio, vidéos...

2 outils départementaux

- Observation du Langage et du Comportement à 3 ans OLC3 (outil de prévention dès la PS)
- Evaluations GS (janvier et juin)

Ce que dit le BO Décret de 2015

- Le carnet de suivi des apprentissages, conçu en cycle, informe les responsables légaux au moins deux par an (janvier et juin).
- Carnet de suivi : rend compte des progrès : met en valeur ce que l'enfant sait faire
- Permet de faire le point sur les besoins à prendre compte
- Obligatoire
- Ne donne pas lieu à une série d'épreuve spécifiques (évaluations écrites dans tous les domaines)

Le carnet de suivi selon Eduscol

- Forme libre
- Concis et lisible pour les familles (communiqué au minimum 2 fois par an)
- Suit l'enfant en cas de changement d'école
- S'attache aux processus et aux procédures
-

3 formes d'évaluation

- Diagnostic : en début de séquence pour évaluer les connaissances des élèves sur la compétence qui va être travaillée, sur les prérequis.
- Formative : au cours de l'apprentissage (= évaluation positive) : valorise les efforts, permet un retour réflexif sur les productions. L'élève est ainsi conscient des réussites et des erreurs, elle lui donne envie de recommencer et lui permet de prendre confiance.
- Sommative : fin d'apprentissage.

Pour qui ? Pourquoi ?

- Pour l'élève : rend lisible ses apprentissages et ses progrès.
- Pour l'enseignant : permet de faire un point sur les acquis et sur la mise en place de remédiation si nécessaire. Permet également de vérifier si les objectifs de la séquence ont été atteints et le cas échéant de revoir sa progression.
- Pour le ou les responsables légaux : permet de voir les progrès de l'enfant et ses besoins spécifiques. C'est aussi un repère des contenus des programmes.

Qui évalue ?

- L'enseignant : garant des apprentissages.
- L'ATSEM : dans certains cas, à l'aide d'outils conçus par l'enseignant.
- L'élève : s'il est en capacité d'analyser son travail (avec étayage de l'enseignant).

Comment ?

- Par observation (grilles d'observation anticipées en amont)
- Par trace orale ou écrite (évaluation écrite) : formes identiques à la manipulation réalisée en amont
- Plan de travail / brevets...

Développer et la structurer le langage oral et écrit

The collage consists of three photographs of children's work. The top photo shows a child's drawing of a cloud with letters and a tree with letters. The middle photo shows a child's drawing of a person in a patterned dress. The bottom photo shows a child's drawing of a person in a patterned dress with the text "MON ALBUM DE LANGAGE" and "C'est l'album de mon langage".

Prénom

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
Oser entrer en communication
Comprendre et apprendre

- **Entrer en communication**
 Spontanément / avec sollicitation / pas de prise de parole
 Acquis- A renforcer-En cours- Non acquis
 Je parle avec une voix non chuchotée
 Je sais attendre mon tour :
 Je parle du sujet
- **Articulation :**
 Je parle sans défaut de prononciation



Je juxtapose des mots ex : souris renard Je fais des phrases simples: sujet + verbe ex : La souris rencontre le renard. Je fais des phrases complexes Ex : La souris rencontre le renard qui veut la manger.				
Je sais montrer un personnage nommé par la maître		Je sais nommer les personnages décrits par la maîtresse. Compréhension	Barbe d'Or Victor	Je sais décrire une image pour la faire retrouver aux autres.
				

LA FRISE NUMERIQUE

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

8 octobre 2015

Miriam compte jusqu'à 4.

10 février 2016

Miriam compte jusqu'à 12.

15 décembre 2015

Miriam compte jusqu'à 8.

Date:

Miriam compte jusqu'à:

UN POSSIBLE: ENTRER PAR LES DOMAINES ET LES ATTENDUS DES PROGRAMMES	Domaine « AGIR, COMPRENDRE, S'EXPRIMER A TRAVERS L'ACTIVITE PHYSIQUE » A la fin de l'école maternelle, Sami devrait réussir à : • Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir. • Se déplacer avec aisance dans des environnements variés, naturels ou aménagés.
UNE NECESSITE : OBSERVER ET TRANScrire LES PROGRES	<i>En novembre 2015, à 2 ans et 7 mois</i> Sami commence à réussir à élaborer des actions (<i>monter, glisser, ramper</i>) en réponse à un environnement donné. <i>En janvier 2016, A 2 ans et 9 mois</i> Sami commence à réussir à se risquer à des déséquilibres, dans un espace aménagé sécurisé.



La gestion du temps

Le temps de l'enseignant

Préparer sa classe

Les programmations permettront de répartir les enseignements sur l'année.

Quant aux progressions, elles planifieront les enseignements par période.

Lors de la préparation des séances, l'enseignant prend appui sur le bilan de la séance précédente, réfléchit au déroulé de la séance, à ce que l'élève va apprendre et réaliser. Il prendra en compte plusieurs points : les pré requis des élèves, les modalités de travail, le matériel utilisé, l'organisation de l'espace de la classe.

Respecter le programme de l'école maternelle

- Programmer les 5 domaines de manière hebdomadaire
 - Le temps de récréation selon les besoins des élèves, ne doit pas excéder 30 minutes par demi-journée, l'habillage ou le trajet pour se rendre au square ou dans un bois sera compris
 - 45 minutes quotidiennes effectives consacrées au domaine 2 : « Agir, s'exprimer comprendre à travers l'activité physique »
 - Pratique quotidienne de résolution de problèmes mathématiques (construction du nombre, mesure et grandeur, sens des opérations...)
 - Lecture quotidienne d'albums
 - En GS, pratique quotidienne de l'enseignement de la conscience phonologique, selon différentes modalités, pour tous les élèves
 - En GS, pratique quotidienne, dans la continuité du travail mené en MS, de l'enseignement de l'encodage, des premiers essais d'écriture, de la dictée à l'adulte et du geste d'écriture cursive, en atelier guidé, pour tous les élèves.
-

Structurer les temps d'apprentissages : l'emploi du temps

L'enseignant répartit sur la semaine l'ensemble des domaines disciplinaires afin d'organiser son emploi du temps. Cet emploi du temps tiendra compte des préconisations ministérielles. Lors de la préparation de la classe, il prendra en compte les différents domaines programmés.

L'emploi du temps n'est pas figé. Il peut être modulé en fonction des projets, des sorties et des imprévus (ex: la piscine, une sortie, la neige...).

Anticiper

Afin de faciliter le bon déroulement de la journée de classe, l'enseignant prépare le travail de ses élèves avant leur arrivée. Les outils de l'enseignant sont prêts ainsi que le matériel qui sera utilisé par les élèves.

Un temps sera prévu (sans la présence des élèves) afin d'échanger avec l'ATSEM sur le déroulé des différents moments de la journée. Une fiche d'appui à cet échange peut être prévue (le matériel à préparer pour chaque atelier, la fiche de préparation qu'elle mènera en semi-dirigé, les grilles d'évaluation...)

L'enseignant anticipe également les besoins de tous ses élèves y compris des élèves performants.

Le temps de l'élève

Amener l'élève à se repérer dans le temps scolaire, lui permettre de se projeter dans ses apprentissages (donc à mobiliser des connaissances, se poser des questions, se positionner en tant qu'apprenant...) sont deux objectifs essentiels pour que chacun développe ses compétences et adopte sa posture d'élève.

L'emploi du temps adapté aux besoins des élèves

L'enseignant organise un emploi du temps de la journée adapté pour les élèves de maternelle. Il peut être présenté collectivement et de manière explicite sous forme de photos ordonnées chronologiquement à l'horizontale ou avec une horloge journalière.

Ritualiser la journée

Afin de gérer mieux le temps, les journées respectent le déroulé défini dans l'emploi du temps. En ritualisant les journées, les élèves ont un cadre et sont rassurés.

Développer l'autonomie

Grâce aux outils mis en place par l'adulte, l'élève sait ce qu'il peut faire et devient autonome dans son travail. Il peut ainsi aider ses camarades, s'engager dans une activité en toute autonomie, ainsi que prendre et ranger le matériel. Cette organisation favorise une gestion efficace du temps de classe, permettant à l'enseignant de se consacrer à l'observation, à l'accompagnement d'un groupe d'élèves ou à des actions de remédiation ciblées.

Le sablier ou le timer

Ces outils matérialisent le temps qui passe et servent à structurer les activités pour ceux qui se déconcentrent et ne restent pas engagés dans la tâche. En gérant également son propre temps, l'élève est plus autonome dans son travail. L'enseignant peut matérialiser avec un sablier le temps pendant lequel il désire ne pas être dérangé. Ainsi, les élèves apprendront à patienter et à demander de l'aide au tuteur du groupe.

L'aménagement de la classe

Un environnement chaleureux favorise le bien-être des élèves, leur permettant de se sentir en sécurité, à l'aise dans leur corps et enthousiastes à l'idée d'apprendre. Pour répondre à leurs besoins, il est essentiel de repenser l'aménagement de la classe en créant un espace d'apprentissage global, où chaque lieu, y compris les espaces de jeux, contribue au développement et aux apprentissages des élèves.

Une école qui tient compte du développement de l'enfant

- Les programmes affirment la nécessité de prendre en compte le développement de chaque enfant (Bulletin officiel n° 25 du 24-6-2021)

Au sein d'une même classe, l'enseignant prend en compte dans la perspective d'un objectif commun, les différences entre enfants qui peuvent se manifester avec une importance particulière dans les premières années de leur vie. L'équipe pédagogique aménage l'école (les salles de classe, les salles spécialisées, les espaces extérieurs, etc.) afin d'offrir aux enfants un univers qui stimule leur curiosité, répond à leurs besoins notamment de jeu, de mouvement, de repos et de découvertes et multiplie les occasions d'expériences sensorielles, motrices, relationnelles, cognitives en sécurité. Chaque enseignant détermine une organisation du temps adaptée à leur âge et veille à l'alternance de moments plus ou moins exigeants au plan de l'implication corporelle et cognitive.

Repenser un aménagement et prendre en compte les besoins

Aménager les espaces de classe et de l'école est un principe fondamental pour favoriser le bien-être des élèves. L'enseignant permet ainsi à ses élèves de s'épanouir et de trouver leur place dans la classe. L'organisation sera expliquée aux familles et les élèves pourront être aussi impliqués.

La conception des espaces de la classe et de l'école sera évolutive dans le cycle mais aussi sur l'année et répondra à différents besoins :

- ➡ Besoin de sécurité affective : les interactions des enfants sont fragiles et parfois sources de conflits. Il est nécessaire que l'adulte soit visible pour agir ou rassurer l'élève en demande. En ayant une classe aérée, l'élève captera plus rapidement le regard de son enseignant.
- ➡ Besoin de s'isoler ou besoin de jouer ensemble
- ➡ Besoin de mouvement ou besoin de repos
- ➡ Besoin d'autonomie: l'accès aux différents espaces de la classe (espace écrivain, mathématiques, espace sciences...) permet aux élèves de faire seuls, de développer de la curiosité et de l'autonomie.
- ➡ Besoin d'expérimenter: les espaces seront mis en place pendant un temps assez long afin de permettre aux élèves de s'approprier le matériel, d'expérimenter et d'apprendre.

Les bénéfices

Les bénéfices pour les élèves

- Grace à des espaces attractifs, les contraintes sont allégées: les élèves participent davantage aux activités. Ils sont plus impliqués, attentifs et productifs. Ils coopèrent et sont moins frustrés.
- Les échanges langagiers sont multipliés car les adultes sont plus disponibles et accessibles.

Les bénéfices pour l'enseignant

- L'enseignant est plus attentif et prend le temps d'observer ses élèves, les déplacements de chacun. Il est capable de déterminer leurs centres d'intérêt.
- Le climat de classe est calme et apaisé car les élèves sont répartis dans les différents espaces.
- L'enseignant lâche prise et permet aux élèves d'agir et d'apprendre par eux-mêmes.

La conception des espaces: un choix pédagogique de l'enseignant

La structuration de l'espace

L'enseignant peut supprimer des tables et des chaises inutiles dans la classe qui sont parfois en surnombre et faciliter ainsi la circulation. Certaines activités sont réalisables au sol (par exemple : les jeux de construction) et d'autres sont obligatoirement exécutées sur une table avec des chaises (par exemple : l'écriture).

Les espaces seront repérables facilement et délimités par des petits meubles, des petites cloisons, des affichages. Ils seront modulables et évolutifs pour répondre aux besoins des élèves.

Les différents espaces d'apprentissage possibles en maternelle

- **Les espaces jeux symboliques ou espaces à scénario**

Le jeu favorise la richesse des expériences vécues par les enfants dans l'ensemble des classes de l'école maternelle et alimente tous les domaines d'apprentissages. Les jeux symboliques et ceux des espaces à scénario sont essentiels dans toutes les classes de l'école maternelle. Les propositions de jeux d'imitation (cuisine, poupée, voitures, marchande, déguisement, fleuriste, pizzeria, médecin...) peuvent y tourner sur l'année et sur le cycle. On peut prévoir 2 à 3 rotations sur l'année.

L'organisation de ces espaces doit rendre leur fonction clairement identifiable. Le rangement du matériel est prévu et organisé (photos pour les petits). Il fait l'objet d'un apprentissage en début d'année et le vocabulaire est travaillé et introduit avec l'adulte.

Le matériel de chaque espace est modifié régulièrement pour y relancer les échanges entre les enfants.

- **L'espace bibliothèque**

Les livres mis à disposition des enfants sont à organiser. Il vaut mieux limiter le nombre de livres sur le présentoir pour mettre en valeur les albums travaillés de la période. Chez les plus petits, une affichette avec photocopie de la couverture pour retrouver la place de l'album est efficace lorsque sa fonction est explicitée régulièrement. Une table pour poser l'album à plat libère les mains des enfants qui peuvent pointer du doigt directement sur l'album et commenter les images avec un camarade.



- **L'espace langage oral :**

Autant que possible, il faut prévoir un espace pour « raconter », avec ses outils : marottes, miniatures des personnages des séries ou collections d'histoires, petits objets, décor, cartes du script/scénario, livrets pour raconter, lecteur à histoires, butaï ...

- **L'espace langage écrit, espace écrivain :**

Cet espace contiendra du matériel varié (lettres, feuilles, crayons, jeux de lettres...) un tableau, des assises stables, des tables, les cahiers des élèves... Le vocabulaire travaillé sera accessible et les productions des élèves seront valorisées.

- **L'espace nombres et formes**

L'enseignant laisse à disposition des chiffres mobiles, des formes planes et en volume, des jeux, des dés, une bande numérique pour permettre aux élèves d'expérimenter et de résoudre des problèmes.

- **L'espace art / graphisme / motricité fine**

Cet espace sera organisé de préférence à côté d'un point d'eau. L'élève peut y accéder pour s'entraîner à réaliser une production plastique.

- **L'espace sciences**

L'élève expérimentera dans cet espace, du matériel de recherche pourra y être déposé (loupe, boîte à observer, objets à construire avec fiches de construction, élevage...).

- **L'espace regroupement**

Il est souvent utilisé pour les phases collectives et lors des rituels. Les élèves sont installés en direction du tableau. Le placement peut être libre ou marqué au sol. Cet espace de regroupement est polyvalent et modulable.

Les espaces ainsi aménagés posent des cadres réguliers d'apprentissage qui donnent aux enfants le temps de se les approprier.

L'ATSEM et l'enseignant: une relation collaborative au service du groupe classe

« La mise à disposition, par les collectivités territoriales, d'agents spécialisés auprès des enseignants des écoles maternelles constitue un partenariat majeur entre l'État et les communes ». Le code des communes précise que « toute classe maternelle doit bénéficier des services d'un agent communal occupant l'emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles et des classes enfantines. » art. R 412-127 et R 414-29.

Dans certaines communes il existe une charte de collaboration PE ATSEM. Il est possible de la demander au directeur de l'école.

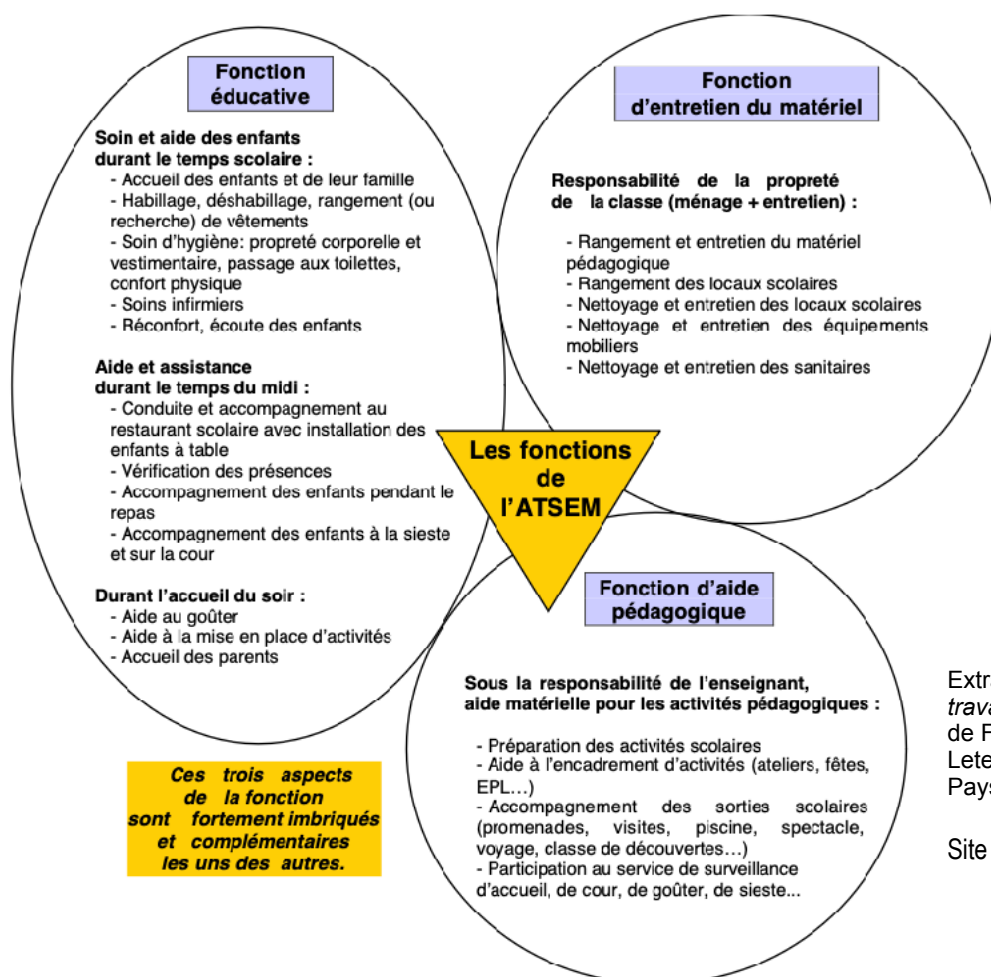
Responsabilités des ATSEM

Les ATSEM peuvent s'occuper seuls des enfants dans un espace mais ce sont les enseignants qui restent responsables de leur sécurité. Même si l'ATSEM surveille les enfants dans le dortoir, ces derniers restent sous la responsabilité de l'enseignant sur le temps scolaire.

Les 3 fonctions des ATSEM

décrites dans le CAP AEPE Accompagnement Educatif de la Petite Enfance :

Les ATSEM sont au service de la construction de l'identité, de l'épanouissement et du langage des enfants. Ils doivent parler avec les enfants, verbaliser ce qu'ils font, mettre des mots sur les actions, féliciter, étayer et non faire à la place de l'enfant.



Extrait de *ATSEM-enseignant, travailler ensemble* de Françoise Gillot-Gravouil, Philippe Leterme, Thierry Vasse, CRDP des Pays de la Loire, 2008

Site : 18b-gouttedor.scola.ac-paris.fr

Conditions de réussite d'un atelier confié à l'ATSEM

<i>Avant</i>	<i>Pendant</i>	<i>Après</i>
• L'enseignant définit les objectifs, le cheminement... • Anticiper une bonne préparation matérielle • Définir la durée de l'atelier • Préciser le nombre d'enfants concernés • Préciser la démarche d'animation proposée par l'enseignant • Consigne : claire, précise, concise ou absence de consigne (activité induite) • Importance de penser l'action de l'Atsem (plus ou moins de guidage de l'enfant) • Présentation du travail aux enfants en présence de l'Atsem	• Introduire l'activité de façon motivante • Laisser le temps de l'exploration • Essais-erreurs possibles • Langage clair et cohérent • Attitudes de l'adulte : Encourager, Motiver, Ecouter, Observer, Solliciter, Relancer, Dédramatiser	• Faire parler sur le travail • Associer les enfants au rangement • Evaluer pour et/ou avec l'enseignant • Bilan de l'atelier, restitution à l'enseignant : savoir si l'enfant a fait le travail seul (quelle aide si aide...) • Envisager les réajustements pour le fonctionnement de l'atelier

Le rôle de l'AESH

La mission de l'AESH consiste à aider à la scolarisation d'élèves en situation de handicap ainsi que le précise la circulaire n° 2017-084 du 3 mai 2017 relative aux missions et activités des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.

Quel type d'accompagnement ?

En fonction de la notification de la CDAPH, l'AESH peut accompagner les élèves en situation de handicap selon trois modes d'intervention :

- un accompagnement individuel pour un ou plusieurs élèves. Cette aide est destinée à répondre aux besoins d'accompagnement d'élèves qui requièrent une attention soutenue et continue;
- un accompagnement mutualisé pour plusieurs élèves simultanément et qui ne requièrent pas une attention soutenue et continue;
- un accompagnement collectif dans le cadre d'un dispositif ULIS.

Les fonctions de l'AESH

- Il doit apporter une aide visant à répondre à des besoins particuliers
- Il permet à l'élève de développer ses capacités à être autonome dans les situations d'apprentissage, de communication, d'expression, tout comme dans les relations avec autrui.

Les domaines d'intervention de l'AESH

Ils se déclinent en trois domaines d'activité :

- Accompagner les élèves dans les actes de la vie quotidienne : assurer les conditions de sécurité et de confort, aider aux actes essentiels de la vie quotidienne tels que l'hygiène, l'aide à la prise des repas, favoriser la mobilité.
- Accompagner les élèves dans l'accès aux apprentissages : sur les indications de l'enseignant, adaptation des supports, aider et faciliter l'expression et la communication, assister dans l'écriture et la prise de notes, présence éventuelle lors des examens, contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec l'enseignant en identifiant notamment les ressources ou difficultés de l'élève.
- Accompagner les élèves dans les activités de la vie sociale et relationnelle : participer à la mise en œuvre d'un accueil rassurant et bienveillant pour l'élève et son environnement -notamment en sensibilisant ce dernier au handicap- favoriser la communication et les interactions ainsi que la participation du jeune et de l'enfant à tous les temps et dans tous les lieux de vie scolaire.

La coopération enseignant / AESH

- L'AESH travaille en concertation avec l'enseignant de l'élève en lien avec les recommandations du projet personnalisé de scolarisation (PPS). Des temps d'échanges doivent avoir lieu régulièrement afin d'établir une cohérence et un suivi dans la prise en charge des élèves.
- L'enseignant explique au quotidien à l'AESH le travail qu'il doit effectuer avec l'enfant, tout en visant son autonomie.
- Lors des sorties scolaires, l'AESH ne peut être compté comme personnel dans le taux d'encadrement et la surveillance des élèves de la classe.

- Lorsque cela est nécessaire, l'AESH peut accompagner l'élève en situation de handicap sur les temps d'éducation physique et sportive. Il lui apporte l'aide à la participation aux séances et à l'application des consignes

Les réunions obligatoires

- La réunion de rentrée pour présenter son rôle auprès des parents en présence de l'enseignant et du directeur.
- L'AESH participe aux réunions de l'Equipe de Suivi de la Scolarisation ESS, dans le respect du Projet Personnalisé de Scolarisation PPS de l'élève pour expliquer son accompagnement en classe.

Qui est responsable de l'AESH ?

- Le PIAL, dans le cadre de son contrat
- Il est sous l'autorité fonctionnelle du directeur et est soumis au règlement intérieur.
- Dans l'école, il travaille sous la responsabilité pédagogique de l'enseignant.

La position de l'AESH vis à vis de la famille de l'élève

- Le dialogue avec les familles est essentiellement réalisé dans le cadre défini par l'enseignant et / ou le directeur, qui restent les interlocuteurs principaux.
- Son action s'inscrit dans le cadre commun à tous les autres professionnels de l'éducation. La coopération avec les familles suppose de savoir instaurer une relation de qualité et d'écoute.

L'emploi du temps de l'AESH

- L'emploi du temps est élaboré avec le directeur de l'école (via le coordonnateur du PIAL) à partir du projet personnalisé de scolarisation des élèves (en fonction des jours, heures de présence des élèves à l'école, des prises en charge par les services de soin...).
- L'AESH peut être amené à accompagner les élèves en situation de handicap sur les temps de récréation en fonction de leurs besoins et des décisions du directeur.
- L'AESH peut accompagner les élèves sur les temps périscolaires (restauration scolaire, garderie, étude, etc.) si la notification de la CDAPH le précise. Dans ce cas, l'accompagnement sur les temps périscolaires fait obligatoirement l'objet d'une convention conclue entre la collectivité intéressée et l'établissement. Celle-ci précise les conditions de la mise à disposition de l'AESH.

source: <https://eduscol.education.fr/document/21175/download>